

# Quel avenir pour les documentalistes ?

Evelyne Morel

Je suis une documentaliste de base qui essaie de faire vivre et fonctionner un CDI dans un collège de ZEP (jusqu'à quand !)... et le moins mal possible avec ce que je suis et les moyens que l'on m'accorde. Je ne suis pas une intellectuelle reconnue, mais je réfléchis quand même à cette profession, à son devenir, à la représentation qu'en ont les élites de la nation, mes collègues enseignants (les vrais !). À la représentation qu'ils transmettent et naturellement aux conséquences de tout cela sur le quotidien du travail avec les élèves et sur mon quotidien tout court.

J'ai choisi d'être documentaliste en 1975 parce que, à l'époque, j'y voyais un moyen de travailler autrement avec les élèves, d'apporter à ceux qui avaient moins un peu de ce qu'avaient les autres à la maison. (Je suis originaire d'un milieu ouvrier et je sais de quoi je parle !) Le métier s'est construit, il a évolué, j'ai suivi cette évolution, je me suis formée sur le tas comme beaucoup et je continue à le faire malgré mon grand âge (59 ans).

Aujourd'hui, je n'arrive pas à accepter que cette profession soit à l'agonie sans que personne ne lève le petit doigt. Elle était pourtant porteuse de tellement d'espoir !

Le CAPES a été un immense espoir pour beaucoup parce que nous pensions qu'il nous permettrait de mieux nous situer dans l'équipe enseignante ! Ce fut à mon humble avis le contraire qui se produisit !

◆ Nous avons été contestés, dès le départ, par ceux qui voulaient faire évoluer la mission du professeur et qui considérait que la recherche documentaire faisait partie de la mission large de tous les professeurs. Qu'il n'y avait donc pas besoin d'un spécialiste pour cela. ! Je ne suis pas de ceux qui pensent que l' « info-doc » soit une discipline spécifique à enseigner, mais l'expérience m'a prouvé que les enseignants des disciplines étaient loin d'être habiles dans ce domaine et que, de toute façon, dans de telles activités décloisonnées, de groupe, en autonomie ou pluridisciplinaires deux enseignants n'étaient pas de trop (un disciplinaire et un plus polyvalent comme un documentaliste) !

◆ Contestés, nous l'avons été aussi par les partisans du tout disciplinaire, pour qui, en dehors de la "discipline", il n'y a point de salut.

Ce métier a donc été tué dans l'oeuf et sacrifié pour des raisons exactement contraires. Aujourd'hui les clivages se sont accentués et, s'il y a bien unanimité, c'est pour nous charger de tous les maux du collège !

Notre mission est bafouée tous les jours dans la plus grande indifférence... Je lis comme tout le monde que certains politiques demandent que les enseignants fassent plus d'heures ! Mais ils les ont ces enseignants ! Que font-ils pour les valoriser ? Ils les font crouler sous les tâches annexes et parasites de tous ordres et nous désignent comme boucs émissaires, en minimisant nos revendications, en leur collant systématiquement le qualificatif de catégorielles ! Quand on voit ce qu'on exige de nous, le peu de considération que l'on nous octroie, cela ne donne pas vraiment envie de changer, ni de se lancer dans l'aventure de l'évolution du métier d'enseignant. Au lieu de nous apporter leur aide pour défendre l'interdisciplinarité, l'accès à la culture pour tous, les militants "progressistes" nous ont abandonnés, centrés qu'ils étaient sur l'évolution du métier de professeur ! Les autres, ancrés dans leurs certitudes, ne nous ont jamais vraiment intégrés et certains ne nous ont vus que comme un service à leur pédagogie... ou même à leur personne, pour quelques-uns. Et demain quand il n'y aura plus de bouc émissaire qui sera responsable ?

Trop tard ! Aujourd'hui il n'y a moins de postes au concours que de départ en retraite, on ouvrira les CDI le plus largement possible avec du personnel précaire sans formation. La logique financière l'a emportée : deux CES coûtent moins cher qu'un professeur documentaliste et l'on pourra toujours leur faire accepter ce que les autres ne voudront pas faire. Et pourtant, je constate tous les jours que la CES qui travaille avec moi, malgré toutes ses compétences, toute sa bonne volonté n'est pas prête à encadrer un groupe d'élèves. (Ce qui ne veut pas dire qu'on ne lui demande pas de le faire ! ni que je l'accepte !)

Ces personnels arrivent avec leurs propres difficultés, ils sont là aussi pour reprendre confiance en eux. Pas pour pallier les manques, pas pour prendre en charge les difficultés des élèves. Même si, dans leur domaine, ils font un travail efficace et appréciable. Je parle de CES parce que des assistants d'éducation ou de vie scolaire je n'en ai pas, personnellement, vu la moindre trace !

- Combien de CDI sont ouverts par des CES, ou sans responsable, pour répondre à la logique du moins de contestation possible de la part des parents, des élèves, des collègues.
- Il n'y a pas de foyer : que fait le CDI ?
- Les études sont mal encadrées : que fait le CDI ?
- Les profs sont absents : que fait le CDI ?
- Il n'y a pas de lieux pour accueillir les élèves le midi : que fait le CDI ?
- Il faudrait des études du soir : que fait le CDI ?

Le CDI ? Quel problème identitaire cache ce sigle ?

Mais qui est la personne qui fait fonctionner le CDI ? Quelle est sa mission ? Alors là, silence radio ! Et pourtant...

Nous faisons tout cela en 30 heures en assurant la gestion du centre, en aidant les élèves, en mettant en place des projets et des actions pour promouvoir

la lecture. En essayant d'ouvrir à la culture le maximum d'élèves exclus de ces chemins-là, en s'intégrant aux équipes de réussite éducative ! (Pratique ! nous n'avons pas droit aux heures supplémentaires !) En accueillant les élèves parce que.... « Madame... vous savez c'est mieux ici qu'en étude.... » Et personne ne se dit qu'on pourrait rendre les études agréables ! Personne ne se pose la question des moyens. Quel surveillant fait 30 heures de surveillance ? Quel professeur fait 30 heures d'aide au travail ? Qui s'interroge sur l'accueil des élèves en dehors des cours ? Qui se dit que ce n'est pas forcément à l'autre d'être responsable ? Qui s'interroge sur le sens de la gestion documentaire ? Qui s'interroge sur les moyens et l'assistance techniques nécessaires ? Qui se demande sur ce que devrait être une véritable politique documentaire et ce que cela signifie ? Qui se dit que ce serait quand même bien de venir préparer les recherches avant de les donner à faire aux élèves ? Qui s'interroge sur le rôle du décryptage des informations, de la restitution, de la compréhension, de l'interprétation ? Qui prend en compte le temps nécessaire à tout cela ? Qui, tout simplement, se soucie de la lisibilité d'une consigne ? Et de la construction du savoir des élèves en difficulté, sans aide familiale ? Qui se soucie simplement de l'élève de 2006 et oublie qu'il n'est pas celui des années 50 ? Combien d'équipes par collègue ? Avec qui ? Qui prend en compte la multiplicité des tâches que nous avons à faire ? Qui nous accorde un peu de reconnaissance et n'attend pas tout simplement que nous "gardions les élèves" dans un cadre agréable ? Qui se soucie et/ou valorise ce qui se passe dans les CDI dans la mesure où cela gêne effectivement l'ACCUEIL ! Qui, même, sait que le documentaliste est un enseignant titulaire d'un CAPES et que son rôle ne se borne pas à ouvrir la porte, couvrir les livres, réparer l'imprimante, changer la cartouche et éteindre les ordinateurs ? Qui sait qu'un CDI ce n'est pas un libre-service ? Qui sait que demander qu'un CDI soit ouvert en présence d'un responsable n'est pas une entrave à la liberté des collègues ni une demande égoïstement catégorielle ?

Un jour viendra, proche, où il n'y aura plus de professeur documentaliste, alors la porte sera grand ouverte à tout, et il n'y aura plus personne pour défendre ceux qui ne nous ont pas défendus parce qu'ils ne se sentaient pas concernés. L'enseignant documentaliste, sans être un enseignant de « discipline », aurait pu être cet « enseignant nouvelle formule » nécessaire pour relever les défis de l'école ? Aujourd'hui, il n'a plus de place parce qu'il renvoie l'institution à ses propres questions et incertitudes, et, pour éviter de bousculer le corps enseignant, on a préféré le marginaliser... Parce que, justement, s'il y a bien quelque chose que l'institution déteste, c'est d'être face à ses propres contradictions.

Notre fonction est, actuellement, remise en chantier. Verra-t-elle le jour cette fois-ci ? Au prix de quels renoncements ?

Evelyne Morel  
une bien mauvaise documentaliste, sans doute, et assurément désabusée.  
Collège Marcelin Berthelot, 13 rue du Moustier  
60180 Nogent-sur-Oise  
[evmorel@wanadoo.fr](mailto:evmorel@wanadoo.fr)